



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Mesures en faveur du pouvoir d'achat

Question au Gouvernement n° 4629

Texte de la question

MESURES EN FAVEUR DU POUVOIR D'ACHAT

M. le président. La parole est à M. Alexandre Holroyd.

M. Alexandre Holroyd. Demain, notre assemblée sera appelée à se prononcer sur le dernier budget du quinquennat. Ce budget résulte de réformes économiques majeures entreprises dès l'été 2017 et de la relance engagée en septembre dernier.

Trois constats s'imposent. Premièrement, jamais notre pays n'avait enregistré une croissance économique aussi forte depuis que l'homme a fait son premier pas sur la lune. Deuxièmement, jamais notre pays n'avait connu un taux d'emploi aussi élevé depuis l'arrivée du film *Les Dents de la mer* sur le grand écran. Troisièmement, ce budget consacre cinq ans de baisses d'impôt pour les Français et pour les entreprises, ce qui marque une rupture sans pareil avec un demi-siècle de majorités successives accros au « taxons tout ce qui bouge ». (Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)

Au-delà de ces résultats économiques, ce budget reflète nos engagements à l'égard des Français.

Nous allons protéger nos concitoyens face à l'envolée des prix comme nul autre grand pays ne le fait. En 2022, les prix du gaz n'augmenteront pas en France et la hausse du tarif réglementé de l'électricité n'excédera pas 4 %.

M. Patrick Hetzel. Jusqu'à quand ?

M. Alexandre Holroyd. Sans ce budget, le prix du gaz augmenterait de 20 % et celui de l'électricité de 25 %. Cet hiver, grâce à ce budget, 5,8 millions de ménages modestes bénéficieront d'une augmentation de 100 euros de leur chèque énergie pour régler leurs fractures.

M. Stéphane Peu. Et quelle est la question ?

M. Alexandre Holroyd. Dans les soixante jours qui suivront l'entrée en vigueur de ce budget, 38 millions de nos concitoyens recevront une somme de 100 euros, qui les aidera à faire face à une explosion temporaire des prix – celui de la baguette de pain, du carburant ou des pâtes.

M. Stéphane Peu. Il y a des pages de pub pendant les questions au Gouvernement, maintenant ?

M. Alexandre Holroyd. Reconstruire une économie forte et compétitive pour rendre à la puissance publique les moyens de protéger les Français lorsque la situation l'impose, n'est-ce pas là, monsieur le ministre délégué

chargé des comptes publics, la raison d'être ce budget ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM. – M. Jean-Paul Mattei applaudit également.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué chargé des comptes publics.

M. Olivier Dussopt, ministre délégué chargé des comptes publics. Vous l'avez dit, l'Assemblée nationale sera appelée demain à adopter un budget conforme aux engagements du Président de la République. Il réarme les ministères régaliens et prépare l'avenir. Il permet aussi de continuer à tenir nos engagements en matière de fiscalité : à l'issue du quinquennat, la baisse d'impôt atteindra 50 milliards d'euros, bénéficiant pour moitié aux ménages et pour moitié aux entreprises. Nous aurons ainsi effacé les conséquences des chocs fiscaux de 2010 et 2013 et rendu du pouvoir d'achat à nos concitoyens.

M. Pierre Cordier. Vous n'étiez pas au Parti socialiste, à l'époque ?

M. Olivier Dussopt, ministre délégué. En moyenne, le pouvoir d'achat des ménages français a augmenté deux fois plus au cours des cinq dernières années que durant les dix années précédentes.

Pour un salarié payé au SMIC, la défiscalisation des heures supplémentaires, la baisse des cotisations et l'augmentation de la prime d'activité représentent l'équivalent d'un treizième mois. Nous devons en être collectivement fiers.

Pour mieux protéger les Français – et c'est aussi la raison d'être de ce budget –, nous prenons trois mesures face à la flambée des prix de l'énergie.

Tout d'abord, comme annoncé par le Premier ministre, un montant supplémentaire de 100 euros sera adressé dès aujourd'hui aux 5,8 millions de ménages bénéficiaires du chèque énergie.

Ensuite, un dispositif de blocage des prix permettra de contenir l'augmentation du prix de l'électricité dans une limite de 4 % et de faire en sorte que le prix du gaz ne soit pas supérieur au niveau atteint au mois d'octobre. Vendredi dernier, vous avez complété ce dispositif pour permettre au Gouvernement de réagir si l'augmentation était plus importante que prévu, et ainsi de protéger les Français.

Enfin, 38 millions de Français vont bénéficier d'une indemnité inflation de 100 euros, en premier lieu les étudiants boursiers qui ont déjà commencé à la percevoir. Les indépendants du secteur privé la percevront demain, les salariés du secteur privé à la fin du mois, les bénéficiaires de minima sociaux en janvier, et ainsi de suite jusqu'à fin février.

Tenir les finances publiques, investir, faire en sorte de dégager des marges, cela sert aussi à protéger les Français et à préparer l'avenir. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [M. Alexandre Holroyd](#)

Circonscription : Français établis hors de France (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4629

Rubrique : Pouvoir d'achat

Ministère interrogé : Comptes publics

Ministère attributaire : Comptes publics

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 décembre 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [15 décembre 2021](#)